



Appel d'offres N°02/2019 à procédures simplifiées «Conception, développement et mise en place d'une solution d'extraction et d'analyse intelligente de données de rapports d'audit de sécurité des systèmes d'information»

1. Objet :

Dans le cadre de l'exécution de ses missions fixées par la loi n°2004-5 du 3 février 2004 et notamment le suivi de l'exécution des réglementations relatives à l'obligation de l'audit périodique de la sécurité des systèmes informatiques et des réseaux, et l'encouragement et la promotion du développement des solutions nationales dans le domaine de la sécurité informatique, l'ANSI se propose de lancer un appel d'offres pour concevoir, développer et mettre en place une solution d'extraction et d'analyse intelligente de données de rapports d'audit de sécurité des systèmes d'information.

Le présent appel d'offres s'adresse aux sociétés de service en ingénierie informatique du droit tunisien ayant une expérience confirmée dans le développement d'applications et en Business Intelligence et analyse des données.

Pour assurer l'exécution du présent marché dans de bonnes conditions, les sociétés ou groupement de sociétés répondant aux critères explicités dans ce cahier des charges et justifiant des conditions requises peuvent participer à cet appel d'offres.

2. Retrait des dossiers :

Les soumissionnaires intéressés par le présent appel d'offres peuvent télécharger le cahier des charges à partir du système TUNEPS : www.tuneps.tn.

3. Présentation et envoi des offres :

La participation à cet appel d'offres sera uniquement à travers le système d'achats publics en ligne « TUNEPS ». Les soumissionnaires sont tenus de lire et d'approuver les divers cahiers des charges (CAO, CCAP, CCTP), remplir les annexes relatives aux offres techniques et financières et joindre les documents demandés dans le cahier des charges (article 11).

Chaque soumissionnaire doit présenter avec son offre une caution provisoire conformément à l'annexe 10 du Cahier des conditions de l'appel d'offres, faute de quoi toute l'offre sera rejetée d'office, égale à huit cent (800) Dinars

Elle sera valable 90 jours à compter du lendemain de la date limite de réception des offres et sera présentée sous forme d'une garantie émise par une banque.

À noter que les bureaux d'études sont dispensés de la présentation du cautionnement provisoire. Le registre de commerce du soumissionnaire fait foi.

L'originale de la caution provisoire doit être déposée, sous peine de rejet de l'offre, le même jour et à la même heure que la date limite de réception des offres, directement ou par poste, dans une enveloppe anonyme scellée et fermée, au bureau d'ordre de l'ANSI, à l'adresse suivante : Agence Nationale de la Sécurité Informatique, 49 Av Jean- Jaurès 1000 Tunis – Tunisie et portera l'indication suivante: «À NE PAS OUVRIR (Caution provisoire) appel d'offres à procédures simplifiées n°02/2019 et sans aucune indication sur le nom du soumissionnaire. Le cachet du bureau d'ordre de l'agence faisant foi, l'ANSI décline toute responsabilité concernant les offres qui seraient parvenus après la fermeture de son bureau d'ordre.

4. Validité des offres :

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter du jour suivant la date limite de la remise des offres.

5. Date limite de la réception des offres :

La date limite de la réception des offres est fixée au plus tard 09 juillet 2019 à 11H:00.

6. Ouverture des plis :

L'ouverture des offres technico-financiers aura lieu au siège de l'ANSI à travers l'application TUNEPS, le 09 juillet 2019 à partir de 12H:00. Les résultats de l'ouverture des offres seront publiés le jour même sur l'application TUNEPS.